

Informations Scientifiques

M. le Docteur B. E. Bourgeois, secrétaire de la Société Médicale de Montréal, a présenté son rapport annuel et a montré que durant l'année 1908, 43 communications furent faites et qu'en 1907, il n'eut que 29 sujets traités. Douze nouveaux confrères se sont inscrits, ce qui porte le nombre des membres à 136.

Les officiers élus pour 1909 sont :

- M. le Docteur Parizeau, président
 - M. le Docteur Saint-Jacques, vice-président
 - M. le Docteur B. G. Bourgeois, secrétaire
 - M. le Docteur L. Verner, secrétaire-adjoint
-

La réorganisation des études médicales en France a donné lieu à de nombreux changements dont les principaux sont :

Le stage est obligatoire pendant les *cinq* années d'études.

Il doit être accompli au siège de la Faculté ou Ecole pendant les quatre premières années.

Pendant la cinquième année, il peut, avec l'autorisation de la Faculté, être fait dans les établissements choisis par l'étudiant en France ou à l'Étranger. L'étudiant devra fournir la preuve que ce stage a été réellement accompli.

Chaque année le stage a une durée de neuf mois.

Les stagiaires de premières années sont groupés dans des services qui leur sont réservés.

À cours et à la fin de chaque stage, l'étudiant est interrogé par le chef du service auquel il est attaché.